



FONDATION COS
ALEXANDRE GLASBERG

COS CREPSE



Catalogue Formations

2024



Quelques chiffres*

- 45** salariés en CDI et 11 prestataires ou intérimaires
- 52** chambres dont 5 PMR et 8 chambres de repos
- 448** personnes accueillies en 2023, dont 330 en réadaptation professionnelle
- 106** places accordées par agrément de l'ARS, dont 10 pour l'UEROS
- 5 951** m² dont 3555 m² alloués à la formation
- 94** % de réussite aux certifications sur l'année 2023
- 54** % des personnes interrogées sont en activité (emploi ou formation) 12 mois après leur sortie**
- 93** % des stagiaires se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur parcours au COS CREPSE





SOMMAIRE

Quelques chiffres	2
Modalités d'accueil	4
Évaluations courtes.....	5'
Formation Professionnelle	6
Réentraînement au travail (RT)	6
Ouvrier Polyvalent d'Entretien du bâtiment et des espaces verts (OPE).....	8
Agent Magasinier (AM)	10
Conseiller Relation Client à Distance (CRCD)	12
Agent Technique de Réception et de Valorisation de Déchets (ATRVD)	14
Compétences Clés	16
Préparatoire à la qualification et à l'emploi (Prépa)	16
CléA	18
CléA numérique	20
Acti'FLE	21'
Orientation	22
Préorientation (Préo)	22
Compensation	24
Unité d'Évaluation, de Réentraînement et d'Orientation Sociale et/ou professionnelle pour personnes cérébro-lésées (UEROS)	24
La formation continue au COS CREPSE	26
La politique qualité du COS CREPSE	27
Comment venir ?	28
La Fondation COS Alexandre Glasberg	29

Modalités d'accueil

Matinées de l'info

Informations sur les prestations du COS CREPSE et les conditions d'accès : **une fois par mois, de 9h00 à 11h30.**

Contenu : accueil et présentation de l'établissement ; découverte des différents services ; description du processus de demande de formation auprès de la MDPH ; description du processus de participation à une semaine d'accueil, pour les personnes bénéficiant d'une orientation MDPH, possibilité de positionnement sur une semaine d'accueil au COS CREPSE.

Sur inscription préalable auprès de l'accueil.

Journée d'Accueil Préo

Informations sur le Centre de Préorientation du COS CREPSE et les conditions d'accès : **une fois par mois le mardi, de 9h30 à 15h30.**

Contenu : accueil spécifique destiné aux personnes bénéficiant d'une orientation MDPH sur le dispositif de Préorientation.

Présentation de l'établissement ; découverte du parcours en Préorientation, de ses étapes et objectifs ; évaluation de la capacité de la personne à s'engager dans cette formation ; questions/réponses ; questionnaire d'auto-positionnement.

Petits déj Cléa

Un lundi par mois, de 9h00 à 10h30, une réunion d'information collective à destination de tous : usagers de l'établissement, grand public, employeurs, salariés, demandeurs d'emploi, partenaires, OPCA, prescripteurs, etc.

Le petit déj permet ainsi de découvrir le dispositif CléA®, les étapes de la certification et de s'inscrire à l'une des sessions d'évaluation.

Sur inscription préalable auprès de l'accueil.

Semaine d'accueil pour les formations professionnelles

Une phase d'accueil (**du mardi au jeudi, organisée en moyenne une fois par mois**) est obligatoire pour les usagers concernés afin de valider leur projet de formation.

Au programme : présentation de l'établissement, entretiens individuels, informations spécifiques aux plateaux techniques, information sur les conditions d'accès et la rémunération, entretien de restitution et synthèse. En fonction des dispositifs ou des évaluations, des positionnements complémentaires ainsi qu'une visite médicale peuvent être proposés. Plus de renseignements auprès de l'accueil.

Journée d'Accueil pour personnes cérébrolésées (UEROS)

Journée d'accueil pour personnes cérébrolésées (connues ou non de la MDPH) qui permet de récolter l'ensemble des informations nécessaires à la prise de connaissance de l'action proposée. Elle permet également à l'équipe du COS CREPSE d'identifier le parcours cohérent vis-à-vis de la situation, des attentes et besoins de l'utilisateur.

La journée d'accueil est organisée de manière mensuelle : temps d'accueil de la personne cérébrolésée et de son accompagnant ; entretien avec la personne cérébrolésée ; évaluation neurocognitive ; entretien avec l'accompagnant ; possibilité de visiter la structure d'hébergement du COS CREPSE ; conclusions.

Les journées de pré-accueil font l'objet d'une restitution a posteriori à la personne concernée et à la MDPH après une réunion de l'équipe pluridisciplinaire.

Modalités d'accueil (suite)



CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION EN ÉTABLISSEMENT ET SERVICE DE READAPTATION PROFESSIONNELLE

- être reconnu travailleur handicapé
- disposer d'une orientation par la MDPH



EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE D'ÉVALUATION MDPH

Elle est chargée d'évaluer les besoins de compensation de la personne handicapée et de proposer un plan personnalisé de compensation.

Au titre de son expertise, le COS Crepe participe aux Equipes Pluridisciplinaires d'Évaluation (EPE) de la MDPH, programmées à St Etienne et Roanne pour le département de la Loire et à Privas pour le département de l'Ardèche.



LA COMPENSATION : DE QUOI PARLE-T'ON ?

Au sens général, le terme « compenser » signifie équilibrer un effet par un autre.

Compenser le handicap, c'est apporter des réponses individualisées et adaptées permettant de prendre en compte les conséquences du handicap afin de rendre les situations « accessibles » aux personnes handicapées.

Selon les types de handicap et les situations, nos moyens de compensation s'appuient sur :

- Des aides techniques : elles représentent tout équipement ou tout système technique destiné à prévenir, compenser, soulager le handicap. Une ergothérapeute évalue les besoins pour permettre, la mise à disposition de solutions techniques adaptées (fauteuils et tables réglables, repose-pieds, repose-poignets, souris ergonomiques...),
- Des solutions organisationnelles : adaptation de l'organisation du parcours et de son rythme. Une organisation en Pôles de Compétences favorise l'individualisation et le suivi personnalisé est garanti par un.e référent.e de parcours,
- Des aides humaines : une équipe pluridisciplinaire, atout majeur pour l'accompagnement, des personnes en situation de handicap. Une équipe Pédagogique, Médico-Psycho-Sociale (médecin généraliste, médecins psychiatres, psychologues cliniciens, neuropsychologue, ergothérapeute) et administrative est à l'écoute des besoins de la personne.

Màj du 05/09/2024



De 3 à 5 demi-journées

Présentation

Il s'agit d'évaluations médico-psycho-sociales et/ou professionnelles réalisées au titre de l'aide à la décision des MDPH ou à la demande d'un autre prescripteur.

Les évaluations courtes sont réalisées sur demande d'une MDPH ou sur demande de tout acteur de l'accompagnement socio-professionnel afin de déterminer si la personne en situation de handicap peut bénéficier de prestations de réadaptation professionnelle.

Public visé

Personnes reconnues travailleurs handicapés ou en cours de reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés ou exposés à un risque d'inaptitude à leur poste de travail.

Prérequis

Bénéficiaire de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ou en cours.

Durée

De 3 à 5 demi-journées, en fonction des besoins identifiés. Possibilité d'hébergement selon la situation.

Modalités d'accès

La personne est contactée par le service Admission du COS CREPSE après réception de la notification par la MDPH ou sur demande de tout acteur de l'accompagnement socio-professionnel.

Objectifs

A partir d'une photo de la situation présente de la personne positionnée et de son environnement, il s'agit d'évaluer si la personne peut s'engager dans un parcours de réadaptation professionnelle en mesurant :

- Sa capacité d'implication,
- Son potentiel d'adaptation (autonomie, rythme de travail, vie sociale, situations d'apprentissage, contre-indications ...),
- Son aptitude à évoluer...

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- Des outils de suivi pédagogique personnalisé selon les besoins de chaque apprenant
- Une offre d'ateliers pédagogiques animée par l'ensemble des professionnels du COS Crepse accessible à tous
- Des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun
- Des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage...

Modalités d'évaluation

L'évaluation peut comporter jusqu'à 2 phases :

- **1ère phase : Tronc commun**

Entretien exploratoire individuel, consultation médicale / paramédicale, bilan social, mises en situation collectives et individuelles de travail.

Au regard des conclusions, des évaluations modulaires peuvent être pratiquées en fonction des besoins identifiés par l'équipe pluridisciplinaire.

- **2ème phase : Modulaire**

Bilan neuropsychologique, bilan d'évaluation ergothérapique, mise en situation écologique de travail sur nos dispositifs qualifiants (Conseiller Relation Client à Distance / Ouvrier Polyvalent d'entretien).

A l'issue, un bilan individuel est adressé au prescripteur.

Statut

La personne accompagnée ne dispose pas du statut de stagiaire de la formation professionnelle et n'ouvre pas droit à rémunération.

Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie ou tout autre financement.

Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin psychiatre, infirmière, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, assistante sociale, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.

Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux Personnes porteuses de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



Présentation

Le dispositif de Réentraînement au Travail propose des mises en situation écologique de travail dans un contexte de formation en direction des personnes éloignées de l'emploi pour des raisons de santé.

Prérequis

- Posséder un niveau suffisant de communication orale en français.
- Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH),
- Être orienté sur un parcours de réadaptation professionnelle par la MDPH.

Durée

Parcours et durée individualisés de 6 mois au maximum, incluant une période d'évaluation de 2 mois. Le nombre et la durée des stages de mise en situation en entreprise sont adaptables. Le détail des heures et des horaires est donné dans le contrat de séjour et le plan de formation.

Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes. Un pré-accueil, organisé une fois par mois, est obligatoire pour les stagiaires afin de valider le projet de formation.

En réadaptation professionnelle, le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Objectifs

- Développer les compétences de la personne pour la gestion de sa situation de handicap.
- Développer les compétences sociales.
- Renforcer la confiance en soi et l'autonomie.
- Construire un nouveau projet de vie visant l'insertion socioprofessionnelle.

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- des outils de suivi pédagogique personnalisé selon les besoins de chaque apprenant,
- une offre d'atelier pédagogique animée par l'ensemble des professionnels du COS Crepse accessible à tous,
- des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun,
- des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage....

Le positionnement initial permet au stagiaire de se situer par rapport aux prérequis nécessaires et de définir, avec l'aide d'un référent de parcours, les objectifs à atteindre ainsi que les moyens à mettre en œuvre.

La formation RT dispose de deux ateliers d'évaluation physique et cognitive dans des espaces spécifiquement aménagés et équipés de matériel professionnel :

- Le fournil (production de pain et de viennoiseries)
- Le reprographie (réalisation des travaux d'impression)

Modalités d'évaluation

La Phase 1 du parcours correspond à une période d'évaluation de 8 semaines à l'issue de laquelle un bilan est réalisé par le référent de parcours. L'équipe pluridisciplinaire valide la poursuite du parcours en fonction des éléments du bilan et des potentiels de la personne en termes de retour à l'emploi.

La Phase 2 du parcours, lorsqu'elle est validée, correspond à une période de construction de projet et de réinsertion professionnelle de 18 semaines est totalement individualisée. Elle est basée sur un ou des projets professionnels construits en fonction de l'évaluation initiale, des compétences et des capacités physiques.

Elle est complétée par des stages en entreprise.

Le Réentraînement au travail est une formation non diplômante. Une attestation de fin de stage est délivrée en fin de parcours. Un bilan de la formation est remis à l'intéressé, ainsi qu'à la MDPH.

Débouchés

La formation de Réentraînement au travail vise en premier lieu le retour direct à l'emploi.

Le projet d'insertion intègre des stages en entreprise.

Un suivi post-formation est proposé par la mise en relation avec nos différents partenaires.

Contenu de la formation

Un parcours en deux phases permet à la personne :

- De s'évaluer sur le plan physique et cognitif ;
- D'identifier et de valoriser des compétences transférables ;
- De reprendre confiance en elle et en ses capacités ;
- De capitaliser ses acquis dans un projet d'insertion socioprofessionnelle.

Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.

Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie.

Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par l'Agence de Services et de Paiement (ASP).

Autres financements possibles, nous consulter.

Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin généraliste, médecin psychiatre, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.

Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux Personnes porteuses de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Ouvrier Polyvalent d'Entretien du bâtiment et des espaces verts (OPE)

Màj du 01/01/2022



7 mois



Niveau 2

Présentation

L'ouvrier polyvalent d'entretien assure ses interventions en respectant les normes de sécurité et la réglementation en vigueur dans l'entretien courant des bâtiments et des espaces verts. Il peut compléter son activité par des travaux de nettoyage et de manutention.

Il assure la maintenance préventive et curative, il est le lien avec les entreprises extérieures pour les interventions sortant de son champ de compétences. Il travaille le plus souvent seul ou en petite équipe.

Prérequis

- Posséder un niveau de maîtrise suffisant des 4 opérations (addition, soustraction, multiplication, division), de bonnes capacités de base à la communication orale et écrite du français, des aptitudes à la lecture de symboles et schémas.
- Posséder un bon raisonnement logique, une capacité au travail en équipe, une capacité au port de charges occasionnel (5 kilos minimum), une bonne mobilité, des aptitudes aux travaux en hauteur bras levés et de bonnes capacités de préhension des membres supérieurs.
- Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Être orienté sur un parcours de réadaptation professionnelle par la MDPH.

Durée

Durée de 7 mois.

Le nombre et la durée des stages de mise en situation en entreprise sont adaptables.

Le détail des heures et des horaires est donné dans le contrat de séjour et le plan de formation.

Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes. Un pré-accueil, organisé une fois par mois, est obligatoire pour les stagiaires afin de valider le projet de formation.

En réadaptation professionnelle, le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Pour les autres stagiaires en formation continue (dont les contrats de professionnalisation), les conditions d'admission sont propres à chaque dispositif.

Objectifs

- Être en capacité de gérer ses interventions de manière autonome, en contact avec les clients ou usagers.
- Développer une employabilité durable dans le cadre de l'offre de formation par le biais de l'acquisition d'un ensemble de compétences et d'un socle de connaissances garantissant l'adaptation aux évolutions du marché du travail.
- S'insérer professionnellement dans un poste d'ouvrier polyvalent d'entretien.

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- des outils de suivi pédagogique personnalisés selon les besoins de chaque apprenant,
- une offre d'atelier pédagogique animée par l'ensemble des professionnels du COS Crepse accessible à tous,

- des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun,
- des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage....

Le positionnement initial permet au stagiaire de se situer par rapport aux prérequis nécessaires et de définir, avec l'aide d'un référent de parcours, les objectifs à atteindre ainsi que les moyens à mettre en œuvre.

La formation OPE dispose d'un plateau technique de 200 m² avec postes de travail individuels (établis et outils spécifiques). Les infrastructures intérieures et extérieures représentent des chantiers pédagogiques permanents où les stagiaires peuvent appliquer les compétences apprises.

Modalités d'évaluation

La formation est validée par l'obtention d'une attestation de compétences reprenant les acquis techniques en :

- Plomberie domestique
- Second œuvre bâtiment
- Entretien des espaces verts
- Électricité domestique

La formation comprend également la préparation à l'obtention de l'habilitation électrique BS (épreuve écrite et pratique).

Débouchés

Les structures publiques ou privées, accueillant du public, peuvent faire appel aux compétences de l'Ouvrier Polyvalent d'Entretien.

Contenu de la formation

La formation Ouvrier Polyvalent d'Entretien s'appuie sur trois activités relatives aux interventions de maintenance de premier niveau :

- Organiser une procédure de maintenance
- Préparer une intervention de maintenance
- Effectuer une intervention de maintenance

Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.

Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie. Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par l'Agence de Services et de Paiement (ASP). Autres financements possibles, nous consulter.

Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin généraliste, médecin psychiatre, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.

Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux Personnes porteuses de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



Dernière session du 19/02 au 08/11/2024.
Cette formation ne sera pas reconduite au catalogue
à compter du 09/11/2024.



9 mois



Niveau 3

Le titre professionnel d'Agent Magasinier est enregistré au RNCP sous le numéro RNCP38551, depuis le 15/08/2018 (prorogé jusqu'au 23/02/2025).
Le certificateur est le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion.

Présentation

L'agent magasinier réalise la mise à disposition de produits conformes à des commandes, dans le respect des procédures de sécurité, de qualité et de protection de la santé au travail. Il réceptionne les produits livrés et les met en stock. Il enregistre les données correspondantes dans le système d'information de l'entreprise, s'assure de leur cohérence avec le stock physique et effectue des inventaires.

Prérequis

- Posséder un niveau de maîtrise suffisant des 4 opérations (addition, soustraction, multiplication, division), un bon sens de l'organisation, la capacité d'apprentissage de l'outil informatique, la capacité à travailler en autonomie, un esprit logique et une bonne représentation spatiale et enfin des capacités relationnelles pour pouvoir communiquer entre salariés et/ou avec les clients.
- Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH),
- Être orienté sur un parcours de réadaptation professionnelle par la MDPH.

Durée

Durée de 9 mois, dont 3 périodes d'application en entreprise (10 à 12 semaines).

Le détail des heures et des horaires est donné dans le contrat de séjour et le plan de formation.

Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes. Un pré-accueil, organisé une fois par mois, est obligatoire pour les stagiaires afin de valider le projet de formation.

En réadaptation professionnelle, le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Pour les autres stagiaires en formation continue (dont les contrats de professionnalisation), les conditions d'admission sont propres à chaque dispositif.

Objectifs

- Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks.
- Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients.

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- des outils de suivi pédagogique personnalisé selon les besoins de chaque apprenant,
- une offre d'atelier pédagogique animée par l'ensemble des professionnels du COS Crepse, accessible à tous,
- des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun,
- des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage...

Le positionnement initial permet au stagiaire de se situer par rapport aux prérequis nécessaires et de définir, avec l'aide d'un référent de parcours, les objectifs à atteindre ainsi que les moyens à mettre en œuvre.

La formation d'Agent Magasinier dispose d'un plateau technique avec le magasin pédagogique qui fonctionne en réel pour les besoins internes du COS CREPSE (700 références produits), un espace dédié aux apprentissages théoriques équipés de postes informatiques, un progiciel de gestion commerciale (EBP).

Modalités d'évaluation

La formation est validée par le titre professionnel du ministère du Travail de niveau 3 : Agent(e) Magasinier(e),

ou par des Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

- CCP 1 : Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des articles
- CCP 2 : Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients.

Un jury, constitué de professionnels du métier, évalue les candidats au titre au cours de mises en situation professionnelle et d'entretiens.

Les voies d'accès au titre :

- Par capitalisation des CPP constitutifs du titre
- Par la VAE

Renseignements auprès du responsable de formation au 04 77 57 54 05

Débouchés

Cette formation d'Agent Magasinier permet d'accéder à un large éventail de métiers tels que : préparateur de commandes, magasinier-livreur, magasinier cariste, magasinier-vendeur, réceptionnaire, etc.

Avec une expérience de quelques années, il est possible de prétendre à des postes d'encadrement.

Contenu de la formation

Le titre Professionnel « Agent Magasinier » est composé de deux activités rattachées à des Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

CCP 1 : Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks :

- Réceptionner et contrôler les marchandises.
- Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits.
- Ranger les articles dans le stock.
- Réparer et réaliser les inventaires des produits en stock.

CCP 2 : Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients :

- Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients.
- Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux.
- Prélever les articles dans le stock.
- Emballer la commande client en vue de sa mise à disposition avec les documents de vente et de transport.

Permis CACES

Grâce à un partenariat avec l'un de nos prestataires de formation, le COS CREPSE offre le choix à chaque stagiaire de passer, si avis médical favorable, l'un des 3 principaux permis CACES (1 ou 3 ou 5). Le coût financier est alors intégralement pris en charge par le COS CREPSE.

Si le stagiaire souhaite valider plus d'un permis CACES, notre partenaire lui fera dès lors bénéficier de tarifs préférentiels.

Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.

Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie.

Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par l'Agence de Services et de Paiement (ASP).

Autres financements possibles, nous consulter.

Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin généraliste, médecin psychiatre, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.

Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux Personnes porteuses de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



9 mois



Niveau 4

Le titre professionnel CRCD est enregistré au RNCP sous le numéro RNCP35304, depuis le 16/12/2020.
Le certificateur est le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion.

Présentation

Le conseiller relation client à distance (C.R.C.D.) joue un rôle d'interface entre l'entreprise et ses clients. Il assure des prestations de services, de conseil et des actions commerciales pour tout type d'entreprise ou pour des administrations publiques.

Tout au long de son activité, il utilise le téléphone couplé aux applications informatiques, des logiciels de messagerie électronique ou de messagerie instantanée et les réseaux sociaux.

Prérequis

- Posséder une expression française maîtrisée à l'écrit et à l'oral, une bonne élocution et une aisance verbale, une bonne aisance relationnelle pour travailler en équipe, un potentiel commercial, le sens du service et du client, une capacité à l'utilisation de la bureautique et des NTIC de premier niveau, une maîtrise de ses émotions et une résistance au stress.
- Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH),
- Être orienté sur un parcours de réadaptation professionnelle par la MDPH.

Durée

Durée de 9 mois, dont 16 semaines minimum d'application en entreprise.
Le détail des heures et des horaires est donné dans le contrat de séjour et le plan de formation.

Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes. Un pré-accueil, organisé une fois par mois, est obligatoire pour les stagiaires afin de valider le projet de formation.

En réadaptation professionnelle, le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Pour les autres stagiaires en formation continue (dont les contrats de professionnalisation), les conditions d'admission sont propres à chaque dispositif.

Objectifs

- Assurer des prestations de services et du conseil en relation client à distance.
- Réaliser des actions commerciales en relation client à distance.

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- des outils de suivi pédagogique personnalisé selon les besoins de chaque apprenant,
- une offre d'atelier pédagogique animée par l'ensemble des professionnels du COS Crepse accessible à tous,
- des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun,
- des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage....

Le positionnement initial permet au stagiaire de se situer par rapport aux prérequis nécessaires et de définir, avec l'aide d'un référent de parcours, les objectifs à atteindre ainsi que les moyens à mettre en œuvre.

La formation CRCD dispose d'un centre d'appel pédagogique équipé :

- de 2 marguerites de 11 postes de travail,
- des outils et applicatifs nécessaires.

La formation peut également être dispensée sur site de production, dans le cadre de contrats de professionnalisation.

Modalités d'évaluation

La formation est validée par le titre professionnel du ministère du Travail de niveau 4 : Conseiller Relation Client à Distance ou par des Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

- CCP 1 : Assurer des prestations de service et de conseil en relation client à distance
- CCP 2 : Réaliser des actions commerciales en relation client à distance

Un jury, constitué de professionnels du métier, évalue les candidats au titre au cours de mises en situation professionnelle et d'entretiens.

Les voies d'accès au titre :

- Par capitalisation des CPP constitutifs du titre
- Par la VAE

Renseignements auprès du responsable de formation au 04 77 57 54 05

Débouchés

De nombreuses opportunités d'emplois s'offrent aux stagiaires CRCD, dans des secteurs aussi diversifiés que la banque, l'assurance, l'énergie, la grande distribution, le voyage, l'agro-alimentaire, la téléphonie, etc.

Contenu de la formation

Le titre Professionnel « Conseiller relation client à distance » est composé de deux activités rattachées à des Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

CCP 1 : Assurer des prestations de service et de conseil en relation client à distance

- Accueillir le client ou l'utilisateur et le renseigner.
- Accompagner un client, l'assister et le conseiller dans ses choix.
- Gérer des situations difficiles en relation client à distance.

CCP 2 : Réaliser des actions commerciales en relation client à distance

- Réaliser des actions de prospection par téléphone.
- Fidéliser le client lors de ventes, de prises de commande ou de réservations.
- Gérer des situations de rétention client.
- Assurer le recouvrement amiable de créances.

Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.

Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie.

Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par l'Agence de Services et de Paiement (ASP).

Autres financements possibles, nous consulter.

Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin généraliste, médecin psychiatre, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.

Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux Personnes porteuses de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



Présentation

L'Agent Technique de Réception et de Valorisation de Déchets (ATRVD) contribue au développement de l'économie circulaire.

Il a pour mission de participer au fonctionnement d'une déchèterie dans ses aspects techniques, relationnels et réglementaires.

Prérequis

Savoir lire, écrire, compter et être en possession du certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail) ou équivalent, en cours de validité.

Durée

90 heures de formation.
8 heures de préparation et présentation à la certification.

Modalités et délais d'accès

La formation Agent Technique de Réception et de Valorisation de Déchets s'adresse aux entreprises désireuses de certifier les compétences de leurs agents déjà en activité.

Une convention de formation est établie entre l'entreprise et le COS CREPSE.

Objectifs

- Assurer en sécurité la qualité du tri des apports dans une déchèterie.
- Assurer une relation de service dans le cadre réglementé déchèterie.
- Maintenir la déchèterie en capacité de fonctionner.

Méthodes et moyens pédagogiques

Travail en groupe - Travail individuel
Mises en situation professionnelle sur un site de déchèterie fonctionnant en réel.
Une flotte de 4 ordinateurs portables / vidéo projecteur

Modalités d'évaluation

La formation est validée par le titre professionnel du ministère du travail de niveau 3 : Agent Technique de Réception et de Valorisation de Déchets, ou par des Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

- Accueillir les usagers/clients sur un site d'apport volontaire de déchets.
- Réaliser des opérations d'exploitation sur un site d'apport volontaire de déchets.

Un jury constitué de professionnels du métier évalue les candidats au titre au cours de mises en situation professionnelle et d'entretiens.

Les voies d'accès au titre :

- Par capitalisation des CPP constitutifs du titre
- Par la VAE

Renseignements auprès du responsable de formation au 04 77 57 54 05

Débouchés

La formation d'Agent Technique de Réception et de Valorisation de Déchets permet notamment d'accéder au métier d'agent de déchèterie, de gardien de déchèterie, d'agent d'accueil.
Travail possible auprès des collectivités, des déchèteries professionnelles, des centres d'apport volontaire de déchets.

Contenu de la formation

La formation Agent Technique de Réception et de Valorisation de Déchets s'appuie sur les contenus suivants :

- Contrôler l'accès des usagers/clients au site
- Contrôler et quantifier les apports entrant sur le site
- Accompagner l'utilisateur/client dans son acte de dépôt
- Veiller à sa propre sécurité et à celle des usagers/clients lors de leur présence sur le site
- Gérer les relations avec les personnes liées à l'activité du site
- Assurer la gestion opérationnelle des conteneurs de collecte et des espaces de stockage en sécurité
- Assurer le stockage des déchets dangereux et contrôler leur enlèvement
- Garantir la sécurité du site conformément aux procédures et à la réglementation
- Réaliser des tâches administratives nécessaires à l'exploitation du site

Statut

Salarié en activité au sein d'une déchèterie.

Financement

Plan de développement des compétences / Financement OPCO.
Coût horaire formation : 20 €/heure.

Les équipes

Un formateur technique qualifié dans les métiers de la déchèterie.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux Personnes porteuses de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



Présentation

La formation préparatoire s'adresse à toute personne ayant besoin d'une réactualisation des savoirs de base. Cette action consiste en une remise à niveau sur les compétences clés définies par l'Union Européenne, le socle de connaissances et de compétences professionnelles (CléA) nécessaires pour entrer en formation qualifiante ou pour accéder à l'emploi.

La Préparatoire se concentre autour d'une progression pédagogique dans les domaines suivants : français, mathématiques, bureautique et dynamique de recherche d'emploi.

Prérequis

- Maîtriser les bases de l'écriture et de la lecture en français permettant un travail cohérent de remise à niveau.
- Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH),
- Être orienté sur un parcours de réadaptation professionnelle par la MDPH.

Durée

Parcours individualisé de 3 mois. Possibilité d'étendre l'action jusqu'à 4 mois si besoin de réaliser un ou des stage(s) en entreprise.

Le détails des heures et des horaires est donné dans le contrat de séjour et le plan de formation.

Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes.

En réadaptation professionnelle, le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Pour les autres stagiaires en formation continue (dont contrats de professionnalisation), les conditions d'admission sont fonction du dispositif intégré.

Objectifs

- Dynamiser les capacités intellectuelles
- Actualiser les connaissances générales et professionnelles
- Acquérir les notions nécessaires pour aborder une formation ou un projet d'emploi en fonction de son niveau
- Découvrir le futur métier ou le monde de l'entreprise par la réalisation de stage d'observation

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- des outils de suivi pédagogique personnalisé selon les besoins de chaque apprenant,
- une offre d'atelier pédagogique animée par l'ensemble des professionnels du COS Crepse accessible à tous,
- des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun,
- des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage....

Le positionnement initial permet au stagiaire de se situer par rapport aux prérequis nécessaires et de définir, avec l'aide d'un référent de parcours, les objectifs à atteindre ainsi que les moyens à mettre en œuvre.

La formation Préparatoire s'appuie :

- sur le centre ressources qui propose un soutien individuel et des ateliers de recherche d'emploi : CV, lettres, ciblage des entreprises, entretiens professionnels, etc., ,
- une salle informatique.

Modalités d'évaluation

Un positionnement est réalisé à l'entrée en Préparatoire.

Il s'agit d'effectuer une photographie initiale des connaissances en français, mathématiques et informatique.

A mi-parcours, un bilan intermédiaire permet de mesurer la progression, de cibler les apprentissages restant à effectuer, de mettre en évidence les points de vigilance à retravailler.

En fin de parcours, une évaluation des apprentissages est effectuée avec délivrance d'une attestation des compétences acquises.

Débouchés

Les suites de parcours possibles sont identifiées par la CDAPH en amont de l'entrée en Préparatoire (formation, concours, emploi, etc.).

Contenu de la formation

Les compétences clés visées :

- compétences en lecture et écriture,
- compétences langagières,
- compétences mathématiques et en sciences, technologies et techniques,
- compétences numériques,
- compétences personnelles, sociales et « savoir apprendre »,
- compétences citoyennes,
- compétences entrepreneuriales,
- sensibilité culturelle et capacités expressives.

S'ajoutent celles du socle de connaissances et de compétences professionnelles (CléA) :

- Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
- Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel
- Apprendre à apprendre tout au long de la vie
- Maîtriser les gestes et postures, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.

Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie.

Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par l'Agence de Services et de Paiement (ASP).

Autres financements possibles, nous consulter.

Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin généraliste, médecin psychiatre, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.

Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux Personnes porteuses de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



Présentation

Le socle de connaissances et de compétences professionnelles est constitué de l'ensemble des connaissances et des compétences qu'il est utile pour un individu de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle.

Ces connaissances et compétences sont également utiles à la vie sociale, civique et culturelle de la personne.

Prérequis

Maîtriser les bases de l'écriture et de la lecture en français

CléA s'adresse à tous, salariés comme demandeurs d'emploi, principalement à des personnes peu ou pas qualifiées.

Durée

La durée est déterminée en fonction des résultats de l'évaluation préalable.

Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes. Une évaluation préalable est nécessaire avant tout parcours de formation.

Objectifs

- Engager un parcours de formation pour renforcer les compétences des domaines qui n'ont pas été validés à l'issue de l'évaluation préalable.
- Se préparer à l'évaluation finale
- Valider la certification CléA.

Méthodes et moyens pédagogiques

Le parcours est individualisé en fonction des résultats de l'évaluation préalable.

Des temps de travail en autoformation accompagnée permettent à chacun de se centrer sur des points de vigilance personnels, sur sa progression individuelle, sur ses objectifs à atteindre.

Un formateur habilité assure le suivi personnalisé et la progression individuelle.

Un centre ressources, équipé en matériel informatique.

Modalités d'évaluation

L'évaluation préalable des connaissances et compétences comprend : 1h30 d'entretien individuel, 4h de mise en situation contextualisée et 30 minutes de restitution

A l'issue de ces trois étapes, deux possibilités :

- Soit l'intégralité des compétences est acquise et le dossier du candidat sera présenté directement devant le jury certificateur,
- Soit l'acquisition est partielle et la personne se verra proposer un possible parcours de formation afin de valider les compétences manquantes.

A l'issue du parcours de formation, une évaluation finale sera réalisée avant passage devant le jury certificateur.

Possibilité de validation partielle :

Si l'évaluation du candidat établit qu'il maîtrise les compétences d'un des 7 domaines, ce domaine lui reste acquis pendant 5 ans sur une plateforme interprofessionnelle de suivi de CléA.

Débouchés

La certification CléA vise la reconnaissance des compétences et des connaissances qu'il est utile pour une personne de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle.

Contenu de la formation

Les 7 domaines du socle de compétences CléA :

- S'exprimer en français
- Calculer, raisonner
- Utiliser le numérique usuel
- Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
- Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel
- Apprendre à apprendre tout au long de la vie
- Maîtriser les gestes et postures, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

Petits Déj' CléA

Des Petits Déj' CléA sont organisés une fois par mois par le COS Crepse. Ces informations collectives sont à destination de tous, sans inscription préalable.

Plus d'informations sur le dispositif CléA : www.certificat-clea.fr ■

Statut

Pas de statut spécifique

Financement CléA

Selon votre statut : CPF, prise en charge OPCO, Pôle Emploi
Coût forfaitaire évaluation préalable : 450 €
Coût horaire formation : 20 €/heure
Coût forfaitaire évaluation finale : 250 €

Les équipes

L'équipe est composée d'évaluateurs et de formateurs habilités.

Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux Personnes porteuses de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



Présentation

Le CléA Numérique est une certification qui s'appuie sur un référentiel de connaissances et de compétences relatives à l'usage du numérique au sein d'un environnement de travail.

Prérequis

Maîtriser les bases de l'écriture et de la lecture en français

CléA s'adresse à tous, salariés comme demandeurs d'emploi, principalement à des personnes peu ou pas qualifiées.

Durée

La durée est déterminée en fonction des résultats de l'évaluation préalable.

Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes. Une évaluation préalable est nécessaire avant tout parcours de formation.

Objectifs

- Engager un parcours de formation pour renforcer les compétences des domaines qui n'ont pas été validés à l'issue de l'évaluation préalable.
- Se préparer à l'évaluation finale
- Valider la certification CléA numérique.

Méthodes et moyens pédagogiques

Le parcours est individualisé en fonction des résultats de l'évaluation préalable.

Des temps de travail en autoformation accompagnée permettent à chacun de se centrer sur des points de vigilance personnels, sur sa progression individuelle, sur ses objectifs à atteindre.

Un formateur habilité assure le suivi personnalisé et la progression individuelle.

Un centre ressources, équipé en matériel informatique.

Modalités d'évaluation

L'évaluation préalable des connaissances et compétences comprend : un entretien individuel de 30 minutes, 3h d'évaluation et 30 minutes de restitution.

À l'issue de ces trois étapes, deux possibilités :

- Soit l'intégralité des compétences est acquise et le dossier du candidat sera présenté directement devant le jury certificateur,
- Soit l'acquisition est partielle et la personne se verra proposer un possible parcours de formation afin de valider les compétences manquantes.

À l'issue du parcours de formation, une évaluation finale sera réalisée avant passage devant le jury certificateur.

Possibilité de validation partielle :

Si l'évaluation du candidat établit qu'il maîtrise les compétences d'un des 7 domaines, ce domaine lui reste acquis pendant 5 ans sur une plateforme interprofessionnelle de suivi de CléA.

Débouchés

La certification CléA numérique vise la reconnaissance des compétences numériques au sein d'un environnement de travail.

Contenu de la formation

Les 4 domaines du CléA Numérique :

- **Identifier son environnement et utiliser les outils associés**
 - Identifier son environnement numérique
 - Accéder aux outils de son environnement numérique
- **Acquérir et exploiter de l'information dans un environnement professionnel numérisé**
 - Utiliser les outils de son environnement numérique pour trouver l'information recherchée
 - Collecter des informations relatives à son activité professionnelle dans un environnement numérique
- **Interagir en mode collaboratif**
 - Échanger de l'information
 - Réaliser/contribuer à une production commune à partir d'outils de travail collaboratif
 - Partager les bonnes pratiques
- **Appliquer les règles et bonnes pratiques de la sécurité numérique**
 - Veiller à la protection de ses outils, information/production et de ses données au quotidien
 - Identifier les risques de malveillance et mettre en place les moyens de s'en prémunir
 - Protéger son e-réputation et celle de son entreprise

Petits Déj' CléA

Des Petits Déj' CléA sont organisés une fois par mois par le COS Crepse. Ces informations collectives sont à destination de tous, sans inscription préalable.

Plus d'informations sur le dispositif CléA numérique : www.certificat-clea.fr ■

Statut

Pas de statut spécifique

Financement CléA numérique

Selon votre statut : CPF, prise en charge OPCO, Pôle Emploi
Coût forfaitaire évaluation préalable : 310 €
Coût horaire formation : 20 €/heure
Coût forfaitaire évaluation finale : 150 €

Les équipes

L'équipe est composée d'évaluateurs et de formateurs habilités.

Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux Personnes porteuses de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



Présentation

La formation Acti'FLE s'adresse à toute personne dont la langue maternelle n'est pas le français et désirant apprendre le français à l'écrit et à l'oral. Cette action consiste en l'apprentissage des contenus permettant d'accéder au niveau B1 du cadre européen de référence. Ce niveau B1 est nécessaire pour entrer en formation ou pour accéder à l'emploi.

Acti'FLE se concentre autour d'une progression pédagogique à visée d'apprentissage de la langue française et, parallèlement, de développement de compétences dans les domaines suivants : logico-mathématique, bureautique et acquisition des codes nécessaires dans un objectif d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Prérequis

- Niveau A1/A2.
- Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Etre orienté par la MDPH.

Durée

Parcours individualisé d'une durée maximale de 10 mois. Un bilan intermédiaire est réalisé pour mesurer la progression et envisager la poursuite du parcours.

Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes.

En réadaptation professionnelle, le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Objectifs

- Lire, écrire et communiquer en français
- Dynamiser les capacités intellectuelles
- Actualiser les connaissances générales et professionnelles
- Acquérir les notions nécessaires pour aborder une formation ou un projet d'emploi en fonction de son niveau
- Découvrir le futur métier ou le monde de l'entreprise par la réalisation de stage d'observation

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- Des outils de suivi pédagogique personnalisé selon les besoins de chaque apprenant
- Une offre d'ateliers pédagogiques animée par l'ensemble des professionnels du COS Crepse accessible à tous
- Des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun
- Des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage...

Modalités d'évaluation

Le positionnement initial permet au stagiaire de se situer par rapport aux prérequis nécessaires et de définir, avec l'aide d'un référent de parcours, les objectifs à atteindre ainsi que les moyens à mettre en œuvre.

Il s'agit d'effectuer une photographie initiale des connaissances en français et d'évaluer le niveau de maîtrise des 4 compétences langagières :

- compréhension écrite et compréhension orale
- production écrite et production orale

Un bilan intermédiaire permet de mesurer la progression, de cibler les apprentissages restant à effectuer, de mettre en évidence les points de vigilance à retravailler.

En fin de parcours, une évaluation des apprentissages est effectuée avec délivrance d'une attestation des compétences acquises.

Débouchés

Les suites de parcours possibles sont identifiées par la CDAPH en amont de l'entrée en formation (formation, concours, emploi, etc.).

Contenu de la formation

Les compétences clés visées :

- Compétences en lecture et écriture
- Compétences langagières
- Compétences logico-mathématiques
- Compétences numériques
- Compétences sociales et transversales
- Compétences citoyennes
- Sensibilité culturelle et capacités expressives.

S'ajoutent celles du socle de connaissances et de compétences professionnelles (CléA) :

- Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
- Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel
- Apprendre à apprendre tout au long de la vie
- Maîtriser les gestes et postures, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.

Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie. Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par la Région.

Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin psychiatre, infirmière, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, assistante sociale, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.

Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux Personnes porteuses de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



Présentation

Le dispositif de Préorientation vise à aider la personne à construire un projet de reconversion professionnelle et identifier un plan d'action.

Il consiste en un accompagnement au changement et une aide au choix professionnel.

Il est basé sur une démarche de projet permettant de mobiliser les compétences, mais aussi d'identifier l'ensemble des contraintes personnelles et professionnelles de la personne.

Prérequis

- Posséder une bonne compréhension de l'écrit et des capacités d'élaboration d'un projet passant par la réflexion.
- Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Être orienté sur un parcours de réadaptation professionnelle par la MDPH.

Durée

Parcours et durée individualisés de 12 semaines au maximum.

Le nombre et la durée des stages de mise en situation en entreprise sont adaptables afin de découvrir de nouveaux métiers.

Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes. Une journée d'accueil, organisée en moyenne une fois par mois, est obligatoire pour l'ensemble des stagiaires afin de valider le projet de formation.

Le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Pour les autres stagiaires en formation continue, les conditions d'admission sont fonction du dispositif intégré.

Objectifs

- identifier son inventaire de compétences, ses principaux atouts ;
- évaluer ses ressources personnelles et professionnelles ;
- mettre en œuvre un plan de reconversion adapté ;
- construire un projet professionnel à moyen et long terme

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- des outils de suivi pédagogique personnalisé selon les besoins de chaque apprenant,
- une offre d'atelier pédagogique animée par l'ensemble des professionnels du COS Crepse accessible à tous,
- des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun,
- des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage....

L'auto-positionnement initial permet au stagiaire de se situer par rapport aux prérequis nécessaires et de définir, avec l'aide d'un référent de parcours, les objectifs à atteindre ainsi que les moyens à mettre en œuvre.

La Préorientation s'appuie sur une approche personnalisée. Pour ce faire, le stagiaire bénéficie d'un accompagnement sur-mesure, sous la forme d'entretiens individuels, d'ateliers collectifs, de démarches auprès de professionnels, de temps de recherches personnelles encadrés.

Modalités d'évaluation

Une synthèse est rédigée et transmise au stagiaire ainsi qu'à la MDPH, sous la forme d'un compte-rendu pédagogique et d'un compte-rendu médical.

Ces conclusions permettent à la MDPH de se prononcer sur la suite donnée à l'orientation de l'utilisateur.

Débouchés

Il s'agit d'élaborer ou de confirmer un projet professionnel personnalisé à partir d'un bilan dynamique incluant l'évaluation d'aptitudes et de capacités et une mise à l'épreuve d'un projet en situation professionnelle.

Contenu de la formation

La formation s'articule autour d'une architecture modulaire. En fonction des premiers éléments identifiés suite à un autositionnement, il est proposé au stagiaire un parcours de formation aménagé et individualisé sur les contenus suivants:

- Se connaître :
 - Explorer son parcours
 - Explorer ses intérêts
 - Recenser ses acquis scolaires, ses aptitudes.
 - Identifier ses principales situations handicapantes.
- S'organiser :
 - S'outiller en vue de construire son projet d'orientation
 - Cibler des domaines professionnels
 - Découvrir de nouveaux métiers
- Se lancer :
 - Finaliser son choix
 - Identifier le parcours à suivre après cet accompagnement

Temps d'informations

En amont, des temps d'informations collectives sont organisés tous les mois sur proposition de la MDPH.

Ces Journées d'Accueil de Préorientation permettant aux personnes positionnées de récolter l'ensemble des informations nécessaires à la prise de connaissance de l'action proposée.

Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.

Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie.

Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par l'Agence de Services et de Paiement (ASP).

Autres financements possibles, nous consulter.

Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin généraliste, médecin psychiatre, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.

Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux Personnes porteuses de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.



Présentation

Accueil et accompagnement des personnes dont le handicap est lié à des troubles cognitifs, comportementaux ou de la relation affective, résultant d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise.

L'objectif de cet accompagnement est de construire un nouveau projet de vie personnel, social et/ou d'élaborer et valider une hypothèse professionnelle.

Après avoir quitté une étape de soin, les personnes engagent à l'UEROS un parcours de réhabilitation socioprofessionnelle.

Prérequis

- Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Être orienté par la MDPH.

Cette action concerne les personnes dont le handicap est lié à des troubles cognitifs, comportementaux ou de la relation affective, résultant d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise.

Durée

Parcours modulaire individualisé de 8 à 22 semaines.

Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes.

Nous recevons également des personnes en ambulatoire pour préparer leur entrée ou, le cas échéant, organiser un passage de relais vers d'autres structures.

Une phase d'accueil est obligatoire en amont pour l'ensemble des bénéficiaires afin d'apporter des conseils sur le parcours le plus adapté et en vérifier la cohérence. Elle permet aussi de récolter l'ensemble des informations nécessaires à la connaissance de l'action proposée.

Le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Objectifs

- Évaluer de manière approfondie ses potentialités et ses difficultés en tenant compte de ses attentes
- Construire et mettre en œuvre un programme de réentraînement individualisé afin de consolider et de développer son autonomie.
- Construire un projet de vie socio-professionnel adapté aux conséquences de la lésion cérébrale.

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- des outils de suivi pédagogique personnalisé selon les besoins de chaque apprenant,
- une offre d'ateliers pédagogiques animés par l'ensemble des professionnels du COS CREPSE accessible à tous,
- des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun,
- un appartement d'évaluation,
- un simulateur de conduite,
- une cuisine d'évaluation,
- des centres de ressources.

L'UEROS dispose d'une salle commune, de bureaux individuels et de postes informatiques.

Également à disposition des stagiaires : différents plateaux aménagés de l'établissement avec salles équipées selon les besoins des différents ateliers pédagogiques et de développement personnel proposés.

Modalités d'évaluation

Un bilan d'orientation finale est remis à l'intéressé, ainsi qu'à la MDPH.

Un suivi ambulatoire du projet et de la personne peut-être assuré pendant une durée de 2 ans.

Contenu de la formation

Parcours modularisé intégrant 2 phases :

- **Une phase d'évaluation contenant le module "Se connaître" :**
Ce programme personnalisé vise à évaluer les capacités cognitives et comportementales de la personne, en vue de favoriser son insertion sociale, familiale, et le cas échéant, scolaire ou professionnelle en milieu ordinaire, protégé ou adapté.
- **Une phase de construction et de validation du projet social et/ou professionnel contenant 2 modules :**
 1. "Développer sa vie sociale"
 2. "Construire sa vie professionnelle"

La mise en œuvre du projet de la personne se fait sur le champ social et/ou professionnel, en collaboration avec l'entourage, les partenaires médicosociaux et professionnels.

La validation de la faisabilité est établie via des mises en situation réelles dont stages en entreprise en milieu ordinaire, adapté, protégé ou milieu associatif.

Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.

Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie. Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par l'Agence de Services et de Paiement (ASP).

Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin psychiatre, infirmière, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, assistante sociale, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.

Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux Personnes porteuses de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.

La formation continue au COS CREPSE

Le COS Crepse propose également des formations qualifiantes ou certifiantes en contrat de professionnalisation (AM, CRCO, OPE)

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, UN RECRUTEMENT EN TOUTE SECURITE

A qui s'adresse-t-il ?



Tout public.

Il existe deux types de contrats, à temps partiel ou à temps complet :



- CDD (Contrat à durée déterminée) de 6 à 24 mois
- CDI (Contrat à durée indéterminée) débutant par une action de professionnalisation de 6 à 24 mois

Quels intérêts pour l'employeur ?

- Recruter et former un travailleur en situation de handicap à vos métiers, aux techniques et méthodes de votre structure
- Répondre à l'obligation légale d'emploi de personnes en situation de handicap (6 %)

employabilité

- Opérer une reconversion professionnelle en étant directement formé aux techniques et méthodes de l'entreprise
- Etre accompagné par un tuteur pour favoriser votre intégration et votre réussite professionnelle
- Bénéficier d'un statut de salarié au sein d'une structure, tout en validant une formation professionnelle diplômante ou qualifiante.

Quels intérêts pour le travailleur ?

- Acquérir une expérience professionnelle et une qualification reconnue pour favoriser votre

De nombreuses aides nationales sont prévues pour favoriser l'intégration et la réussite professionnelle, aussi bien pour le bénéficiaire que pour l'employeur (aides à la mobilité, aides forfaitaires de l'AGEFIPH et du Pôle Emploi, réduction ou exonération de cotisations patronales, etc.).

FORMER ET SENSIBILISER LES EQUIPES DE TRAVAIL

PROFESSIONNALISER ET/OU SENSIBILISER VOS ÉQUIPES ET MANAGERS À L'ARRIVÉE DE NOUVEAUX COLLABORATEURS OU À L'ACCUEIL D'UNE CLIENTÈLE EN SITUATION DE HANDICAP.

Le COS CREPSE collabore de manière proactive avec le monde professionnel en lui apportant des réponses concrètes en matière de formation et de sensibilisation. Moduler une thématique déjà existante ou créer un parcours de formation afin qu'il soit adapté aux besoins fait partie de nos compétences.

Entreprises et collectivités territoriales sont ainsi nombreuses à faire appel à nos services pour aider leur personnel, et en particulier leurs managers de proximité, à découvrir les multiples réalités du handicap et mieux appréhender un sujet parfois complexe. Dans le souci permanent d'améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap, qu'elles soient salariées ou clientes.

LES FORMATIONS À DESTINATION DES ENTREPRISES PRIVÉES ET STRUCTURES PUBLIQUES

- Sensibilisation et professionnalisation des encadrants et managers à la question du handicap
- Sensibilisation et professionnalisation des équipes à la question du handicap
- Formation des professionnels : devenir tuteur en entreprise d'une personne en situation de handicap (recrutement avéré ou en projet)
- Sensibilisation au handicap : les clés indispensables pour travailler et vivre ensemble
- Prestation d'orientation et/ou de (re)positionnement professionnel dans le cadre d'un salarié en risque de licenciement pour inaptitude

Une équipe de professionnels reconnus est à disposition pour écouter, conseiller et accompagner de manière concrète. Chaque demande est étudiée de manière individualisée et fait l'objet d'un devis détaillé en accord avec les besoins exprimés en amont de la proposition.

Contact : Smaïne OULD BOUAMAMA - Responsable de formation : sould@fondationcos.org

ILS NOUS FONT CONFIANCE... ET NOUS LES EN REMERCIONS !



Le COS CREPSE s'inscrit plus que jamais dans une démarche d'amélioration continue de ses services. Notre ambition : proposer le meilleur accompagnement possible à chaque personne accueillie dans notre établissement.

La Haute Autorité de Santé - HAS

Le COS CREPSE s'inscrit en tant qu'établissement médico-social dans la démarche d'évaluation de la qualité définie par la Haute Autorité de Santé dans son référentiel paru en mars 2022. A ce titre, nous nous engageons sur 42 objectifs au travers de 9 thématiques :

- Bienveillance et éthique
- Droits de la personne accompagnée
- Expression et participation de la personne
- Coconstruction et personnalisation du projet
- Accompagnement à l'autonomie
- Accompagnement à la santé
- Continuité et fluidité des parcours
- Politique ressources humaines
- Démarche qualité et gestion des risques

Le COS CREPSE sera évalué pour la première fois en 2024 au regard du référentiel ESSMS, référentiel élaboré par la Haute Autorité de Santé en 2022.

D'ici là, nous mettrons tout en œuvre pour satisfaire l'ensemble des exigences de ce référentiel.

La certification QUALIOPi

Le COS CREPSE est certifié QUALIOPi au titre des actions de formations depuis mars 2022. Ainsi nos engagements portent aussi sur :

- La diffusion de l'information sur les prestations.
- L'analyse des besoins, la définition des objectifs et l'adaptation des contenus aux objectifs.
- L'adaptation des prestations aux bénéficiaires.
- La mise à disposition des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement.
- La qualification et le développement des compétences des professionnels.
- Notre inscription et à notre investissement dans notre environnement professionnel.
- Le recueil et la prise en compte des appréciations et réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

Après l'obtention de notre certification QUALIOPi en mars 2022, l'audit de suivi réalisé en septembre 2023 est venu confirmer la qualité de nos actions de formation ; avant l'audit de renouvellement qui devrait intervenir fin d'année 2024.

La labellisation APP

Le COS CREPSE est officiellement labellisé "Atelier de Pédagogie Personnalisée" (APP) depuis décembre 2014, par le biais d'Afnor Certification.

Un Atelier de Pédagogie Personnalisée met en pratique une approche pédagogique. Cet espace de formation ouvert permet à un large public adulte d'accéder aux connaissances de base et aux compétences clés européennes. L'approche vise à favoriser l'autonomie dans l'apprentissage et s'inscrit dans une perspective citoyenne et d'éducation continue.

L'approche pédagogique repose sur sept principes fondamentaux énoncés dans un cahier des charges national :

- Personnalisation de la formation,
- Accompagnement de l'apprenant,
- Intégration dans le contexte local,
- Diversité des participants,
- Référence aux huit compétences clés européennes,
- Diversité des sources de financement,
- Fonctionnement en réseau à l'échelle nationale et régionale.

Après 2018 et 2021, l'établissement a obtenu cette année son renouvellement jusqu'en 2027.

Comment venir ?

Horaires d'accueil

L'accueil au public s'effectue du lundi au vendredi selon les horaires suivants :

Lundi : 8h00-12h00 / 13h00-17h00

Mardi : 8h00-12h00 / 13h00-17h00

Mercredi : 8h00-12h00 / 13h00-17h00

Jeudi : 8h00-12h00 / 13h00-17h00

Vendredi : 8h00-12h00

Transports en commun

Depuis la Gare de St Etienne Châteaucreux :

- Prendre le Tramway, ligne T3 « Hôpital Nord/Terrasse <> Bellevue » en direction de Bellevue jusqu'à l'arrêt Bicentenaire où il faut descendre (environ 13 minutes).
- Démarrer sur la rue des Docteurs Charcot sur 150m, tourner à gauche pour continuer sur la rue Nicolas Chaize pendant 360m.
- Tourner à gauche rue de Champagne pour 55m, puis prendre à droite sur la rue des Mouliniers pendant 300m.
- Tourner à droite sur la rue Auguste Colonna, le COS CREPSE sera sur la gauche, au numéro 5 de la rue Auguste Colonna.



Scannez pour obtenir un itinéraire sur reseau-stas.fr

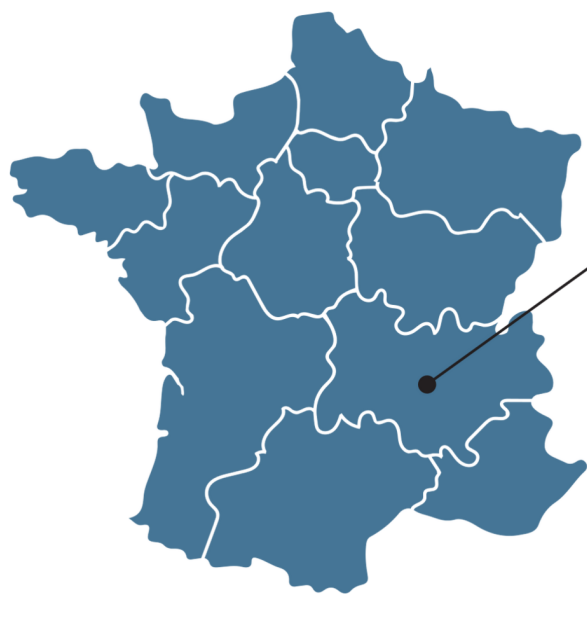
Acces routier

Depuis la RN 88, prendre la sortie « La Rivière ».

Stationnement gratuit aux abords de l'établissement



Scannez pour obtenir un itinéraire en voiture



Données cartographiques : © 2022 Google

La Fondation COS Alexandre Glasberg

Depuis près de 80 ans, la Fondation COS Alexandre GLASBERG mène des actions de soin, d'accueil, d'hébergement et de formation auprès de personnes fragilisées par le grand-âge, la maladie, le handicap, l'exil ou la précarité, dans le souci constant de préserver leur dignité, leur autonomie et de favoriser le lien social.

Reconnue d'utilité publique, et gestionnaire de plus de 80 établissements et services, la Fondation compte 3'205 collaborateurs et accompagne chaque année plus de 11'000 personnes. Elle est aujourd'hui un acteur important dans le champ de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire en France.

La fondation COS Alexandre Glasberg en chiffres



+ de 75 ans
d'activité



12 530
personnes
accompagnées



80
établissements
et services



3 230
collaborateurs



+ de 500
bénévoles

L'abbé Alexandre Glasberg

Fondateur de l'association COS, aujourd'hui devenue Fondation COS Alexandre Glasberg, l'abbé Alexandre Glasberg (1902-1981) fut un Résistant de la première heure et s'est engagé toute sa vie auprès des exclus.

Il a développé, au contact des demandeurs d'asile, des personnes âgées et des personnes handicapées, de nouvelles formes d'accompagnement social et a placé, au cœur de son engagement, des valeurs humanistes sur lesquelles s'appuie aujourd'hui encore la Fondation.

Les valeurs

Les missions de la Fondation COS Alexandre Glasberg s'appuient sur un socle de valeurs clés :

- **L'humanisme** : mettre la personne, tout indissociable, au cœur de notre action,
- **La solidarité** : lutter contre tous les facteurs d'exclusion,
- **L'engagement** : être une force de proposition et prendre part aux débats de société.



Plus d'infos : www.fondationcos.org



Etablissement et Service de Réadaptation Professionnelle, de Préorientation et UEROS de St Etienne

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 844 203 724 42 auprès du Préfet de la
Région Auvergne Rhône-Alpes (cet enregistrement ne vaut pas agrément)
SIRET : 775 657 570 00559 - APE : 8810C

COS CREPSE - 5, rue Auguste Colonna - 42100 Saint-Étienne

Tél. 04 77 57 54 05 / Mail : crepse@fondationcos.org

Fondation COS Alexandre Glasberg – Reconnue d'utilité publique
88-90, boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS – www.fondationcos.org

Membre de la



www.fagerh.fr

Membre de



www.cometefrance.com

Membre du



www.resaccel.fr

Retrouvez-nous sur



CREPSE42



COS_CREPSE

www.crepse.fr